

# Prison : quelle place pour la promotion de la santé ?



**Dossier coordonné par Khadoudja Chemlal,** praticien hospitalier, chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, direction de l'Animation des territoires et des réseaux, Inpes.

**P**rison : quelle place pour la promotion de la santé<sup>1</sup>? Cette question volontairement provocatrice n'est pas sans résonance particulière pour celui ou celle

qui intervient dans ce milieu. En effet, si la question de la promotion de la santé a parfois du mal à trouver sa place dans le système de soin en général, tout reste à faire dans les lieux fermés dans lesquels le sens même du soin suscite de nombreux débats.

Vingt ans après la loi de 1994 [1] qui a profondément modifié la prise en charge sanitaire des personnes détenues et dix ans après le dernier colloque organisé par la direction générale de la Santé sur la santé en prison [2], ce dossier se propose d'apporter différents éclairages sur la mise en place à ce jour de la promotion de la santé en milieu pénitentiaire.

Plusieurs éléments de contexte permettent de nourrir les réflexions et les débats autour de cette question dans les lieux de détention :

- la réalisation, par l'Inpes, d'un premier état des lieux sur les conditions de réalisation des actions de prévention [3] avait été l'occasion, en 2012, de produire quelques éléments d'informa-

tion – essentiellement sur la base d'interventions de terrain – dans la revue *La Santé en action* [4] ;

- l'élaboration et la publication, en juin 2014, du référentiel d'intervention *Promotion de la santé en milieu pénitentiaire* [5] a pour objectif d'aider ceux qui le souhaitent à mettre en place des programmes de promotion de la santé, en agissant sur les différents niveaux de déterminants de la santé selon les principes de la Charte d'Ottawa de l'Organisation mondiale de la santé [6] ;

- la fin du mandat, mi-2014, du premier contrôleur des lieux de privation de liberté apporte un éclairage nouveau sur cette question à l'occasion d'un premier bilan de cette autorité indépendante ;

- la mise en place à venir début 2015, d'expériences pilotes relatives à des programmes de promotion de la santé *via* un appel à projets de l'Inpes est une démarche innovante qui permettra d'accompagner les équipes dans cette démarche et également de tester la pertinence de l'approche proposée dans le référentiel. Ces expériences pilotes, inscrites dans le plan d'actions stratégiques 2010-2014 « Politique de santé des personnes placées sous main de justice » [7], permettront également d'identifier les leviers favorisant la mise en place de tels programmes ainsi que les écueils à surmonter ;



© Sonia Naudy

## Sonia Naudy à la rencontre des détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc

Les photographies qui illustrent ce dossier ont une histoire. Tout a débuté avec un reportage sur les femmes en prison en Afghanistan que la jeune photographe, anthropologue de formation, Sonia Naudy, a présenté aux détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc en 2012. Cette rencontre a débouché sur la création d'un « atelier photo » qui voit le jour en 2013. Sonia Naudy y interviendra durant deux mois, à raison de deux jours par semaine. Pendant plusieurs semaines, huit détenus ont appris les bases de la photographie puis réalisé un reportage sur leur vie carcérale. Dans le même temps, elle a photographié le quotidien de cette maison d'arrêt des Côtes-d'Armor.

- enfin, l'échéance de ce plan d'actions, fin 2014, est l'occasion de présenter le bilan des actions réalisées pour une meilleure prise en charge sanitaire des personnes détenues.

Ces éléments représentent autant d'opportunités à saisir pour donner la parole aux populations concernées elles-mêmes et à l'ensemble des parties prenantes : pouvoirs publics, acteurs de la vie civile ou de la santé publique, acteurs de terrain. Chacun, dans son domaine de compétence et ses missions, se veut au service de la personne privée de liberté pour permettre que cette césure dans un parcours de vie souvent chaotique ne reste qu'un fragment. Ce temps passé hors du temps en quelque sorte, est marqué par la contrainte des règles subies, la solitude dans la promiscuité et la violence envers soi-même et les autres. Ce temps peut être aussi celui des questionnements, des rencontres constructives et des apprentissages dans un environnement que l'on doit rendre plus favorable : c'est tout l'enjeu de la promotion de la santé dans ces lieux. ■

1. La promotion de la santé est un concept qui inclut la promotion des modes de vie aussi bien que l'amélioration des conditions de vie, des facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent la santé.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Loi n° 94-43 du 18 janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale.
- [2] Inpes, ministère de la Santé, ministère de la Justice. *Dix ans après la loi : quelles évolutions dans la prise en charge des personnes détenues ?* Actes du Colloque Santé en prison, 8 décembre 2004, Maison de la Mutualité (Paris) : 108 p. En ligne : [http://www.vie-publique.fr/documents-vp/colloque\\_sante\\_prison.pdf](http://www.vie-publique.fr/documents-vp/colloque_sante_prison.pdf)
- [3] *État des lieux et recommandations sur l'éducation pour la santé en milieu pénitentiaire. Enquête nationale auprès des professionnels de santé sur les conditions de réalisation de l'éducation pour la santé en milieu pénitentiaire.* Saint-Denis : Inpes, 2012 : 89 p. En ligne : <http://www.inpes.sante.fr/30000/pdf/sante-penitentiaire.pdf>
- [4] Prévention et promotion de la santé en milieu pénitentiaire. *La santé en action*, 2013, n° 424 :

- p. 4-15. En ligne : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-action-424.pdf>
- [5] Chemlal K., Echard-Bezault P., Deutsch P. dir. *Promotion de la santé en milieu pénitentiaire. Référentiel d'intervention.* Saint-Denis : Inpes, coll. Santé en action, 2014 : 228 p.
- [6] Organisation mondiale de la santé (OMS). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.* Genève : OMS, Bureau régional pour l'Europe, 1986 : 3 p. En ligne : [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)
- [7] Plan d'actions stratégiques relatif à la politique de santé des personnes placées sous main de justice. En ligne : <http://www.sante.gouv.fr/plan-d-actions-strategiques-relatif-a-la-politique-de-sante-des-personnes-placees-sous-main-de-justice.html>